

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 8 novembre 2022

Le site Internet www.nomenclature-pcs.fr dédié à la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) vient de voir le jour. Fruit d'un partenariat entre plusieurs institutions, il s'adresse en premier lieu à un public d'experts et de professionnels (journalistes, enseignants, étudiants, chercheurs...), et a pour objectif de présenter la logique et le contenu de la PCS, tout en proposant par ailleurs de nombreuses données s'appuyant sur cette nomenclature. Il fournit également les instruments nécessaires pour produire la nomenclature et différentes ressources pédagogiques.

Nomenclature PCS

Découvrir

Naviguer

Décrire

Coder

rechercher



Comprendre et analyser la société française. La nomenclature socio-professionnelle

La nomenclature socioprofessionnelle, dite des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles), est un outil central de description de la société française élaboré par l'Insee.

Comprendre la logique et le contenu de la PCS, récemment renouvelée

La PCS est la nomenclature de référence en France pour l'analyse des activités professionnelles, des milieux sociaux et de la stratification sociale. Elle a fait l'objet d'une rénovation, proposée dans le cadre d'un groupe de travail mené sous l'égide du Conseil national de l'information statistique (Cnis), avec notamment pour mandat d'améliorer la compréhension et la diffusion de la PCS. La création du site répond à cet objectif.

La nouvelle version de la PCS, [la PCS 2020](#), est organisée selon une logique d'emboîtement partant de ses 6 principaux groupes, qui sont subdivisés en 29 catégories socioprofessionnelles, elles-mêmes divisées en 121 professions regroupées, qui sont composées au niveau le plus détaillé de 311 professions. Ces deux derniers niveaux ont fait l'objet d'une redéfinition lors de la rénovation alors que les deux premiers niveaux ont été conservés, pour continuer de comparer les catégories socioprofessionnelles dans le temps.

La PCS 2020 permet de coder l'emploi actuel mais aussi le dernier emploi, pour les personnes sans emploi ayant déjà travaillé. L'information sur le statut d'activité peut être utilisée en complément pour obtenir une variable classant l'ensemble de la population, et notamment les personnes n'ayant jamais travaillé, qui peuvent être élèves ou étudiants, chômeurs, au foyer, retraités, etc.

Découvrir les grilles complémentaires à la nomenclature historique

Depuis la rénovation, la nomenclature des PCS ne se limite par ailleurs plus aux professions, catégories et groupes socioprofessionnels. Des grilles complémentaires ont été élaborées de façon à permettre une analyse actualisée de la structure sociale (les classes d'emploi), de la population des ménages (la PCS Ménage) et de domaines professionnels spécifiques (les catégorisations *ad hoc* de professions).

Le schéma des [classes d'emploi](#) a pour objectif de compléter l'approche historique des groupes et catégories socioprofessionnels de la PCS 2020 en définissant une grille de lecture actualisée de la société du point de vue de ses clivages professionnels. Il différencie de façon systématique les indépendants des salariés, et en fournit une représentation hiérarchisée grâce à une définition actualisée de la qualification.

La [PCS Ménage](#) combine deux critères d'analyse des positions sociales qui sont habituellement considérés séparément : la configuration du ménage et la situation socio-professionnelle de ses principaux adultes, en général la personne de référence et son conjoint. Elle rend compte également des différentes situations d'activité professionnelle au sein des ménages en ne donnant la priorité ni au sexe, ni à l'âge, ni à la position économique d'un seul de leurs membres.

En parallèle de l'actualisation de son niveau détaillé, la PCS 2020 est assortie d'une offre de [catégorisations ad hoc](#) qui, en s'appuyant sur le dispositif de codage rénové, permettent d'étudier des domaines professionnels spécifiques : enseignants, professions du numérique, métiers « verts », dirigeants et professionnels de haut niveau.

Coder plus simplement la classification internationale des professions (ISCO)

Autre innovation présentée sur le site, le dispositif permettant de [coder la profession](#) au sens de la nomenclature internationale du BIT, le Bureau international du travail, comme elle le sera désormais dans les enquêtes de référence de la statistique publique.

Le site est le fruit du partenariat entre :

l'Insee www.insee.fr

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. [Pour en savoir plus](#)

Progedo www.progedo.fr

Infrastructure de recherche étoile (IR*), **Progedo** a pour but de développer la culture des données, d'impulser et structurer une politique des données d'enquêtes pour la recherche en sciences sociales. Elle est placée sous la tutelle du CNRS.

le Cnam-CEET ceet.cnam.fr

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Ses trois missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation, et la diffusion de la culture scientifique et technique. En son sein, le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) développe des recherches en sciences sociales, dans une perspective académique et de réponse à la demande sociale.

l'UVSQ-Printemps www.printemps.uvsq.fr

Le laboratoire Printemps de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines-Université Paris-Saclay et du CNRS est spécialisé en sociologie du travail, en sociologie des sciences de la quantification et en sociologie des politiques sociales.

La réalisation du site a par ailleurs bénéficié du soutien financier de la **MSH Paris-Saclay** www.msh-paris-saclay.fr, qui est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales au sein de l'écosystème de Paris-Saclay. Le site www.nomenclature-pcs.fr est hébergé sur les serveurs de l'IR* HumaNum (<https://www.huma-num.fr/>).



Contact : Bureau de presse de l'Insee – 01.87.69.57.57 – bureau-de-presse@insee.fr